



CAP PROÉLEC *Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques*

La Formation



- Le titulaire du CAP, intervient dans **les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations** utilisant de l'énergie électrique. Il est opérationnel pour la vie active dans les domaines du **tertiaire (électricité bâtiment) ou de l'industriel**.
- Il exécute en toute sécurité, des tâches d'ouvrier professionnel sur **des ouvrages électriques sous la responsabilité d'un chargé de travaux**.
- Il participe à des tâches de **mise en œuvre, mise en service, de maintenance sur des ouvrages électriques** utilisant des courants forts et des courants faibles.

Les débouchés



Le titulaire du CAP, exerce dans des entreprises de toutes tailles et l'activité est axée sur **des chantiers en rénovation chez les particuliers**.

- Il intervient sur :
 - **Les ouvrages électriques dans :**
 - Les locaux tertiaires non résidentiels,
 - Les logements individuels et collectifs,
 - Les bâtiments industriels.
 - **Les équipements industriels.**
 - **Les réseaux de distribution d'énergie électrique.**
 - **Les énergies renouvelables.**
- Il est capable de discuter avec le client, **d'orienter son choix et de prendre des initiatives**.

Poursuite d'Étude

- **BAC PRO (en 2 ans)** Électrotechnique Énergie Équipements Communicants
- **BTS** en 2 ans (après le bac)
- **L'apprentissage.**

La Formation à Néronde

- Elle se déroule en **56 semaines en milieu scolaire et 12 semaines en formation en entreprise** sur 2 ans.
 - **Domaine professionnel : 18h**
 - **Domaine scientifique : 4 h**
 - **Domaine sportif : 2 h**
 - **Domaine littéraire : 6 h**
 - **Domaine artistique : 2 h**

- L'examen se déroule par **contrôles en cours de formation** (C.C.F.)
L'enseignement technique et professionnel s'organise autour **du câblage à partir de schéma électriques** dans le domaine domestique et industriel.
Mais également, **la maintenance, la technologie et les essais et mesures électriques** ainsi que le **dessin de construction et la vie sociale et professionnelle** font partie intégrante de la formation.

- Conditions d'admission :
 - **sortie de 3^{ème} générale**
 - **sortie de 3DP6, 3DP3 ou 3^{ème} SEGPA.**

- Capacités requises :
 - le chantier réclame **le sens de l'équilibre et les relations humaines.**
 - Le respect absolu **des règles de sécurité** et aussi une forte conscience professionnelle.



Contacts



LYCÉE des MÉTIERS "HABITAT - ÉNERGIE" Pierre Coton

Le Bourg 42510 NÉRONDE

Tél. : 04-77-27-31-07

Fax : 04-77-27-34-08

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/pcoton>